

19001977



Cabinet du ministre  
Bureau du cabinet

24 JAN. 2019

COURRIER ARRIVEE

Raffinage Chimie  
Raffinerie de Donges

**Monsieur le Ministre**  
**Ministère de la Transition Ecologique et**  
**Solidaire**

Tour Sequoia  
92055 Paris La Défense Cedex

Recommandé avec AR

Donges, le 18 janvier 2019

Réf : DGS/HSEQI – n°06-19

Objet : TOTAL Raffinerie de Donges – Stockages souterrains de propane liquéfié  
Demande de renouvellement de la concession de stockage souterrain

Monsieur le Ministre,

Je, soussigné, Philippe BILLANT, Directeur de la raffinerie de la Société TOTAL Raffinage France à Donges, agissant au nom et pour le compte de cette société, ai l'honneur de solliciter la prolongation de la concession du stockage souterrain de propane liquéfié de TOTAL Raffinage France, situé sur la commune de Donges (Loire-Atlantique).

Cette concession devrait prendre la suite de l'autorisation d'exploitation accordée à la société TOTAL Raffinage France par le décret du 31 octobre 2001, paru au journal officiel du 8 novembre 2001, arrivant à échéance le 20 janvier 2021.

Conformément aux dispositions du Code Minier et du décret n° 2006-648 du 2 juin 2006 publié au journal officiel du 3 juin 2006 relatif aux titres miniers et aux titres de stockage souterrain, et plus précisément au titre III dudit décret concernant la prolongation des titres, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après le document nécessaire à l'instruction de ma demande.

-----  
Adresse postale : CS 9005 – 44480 Donges  
Tél. : +33 (0) 2 40 90 55 00

Total Raffinage France : Société par actions Simplifiée au capital de 190.593.116 euros  
Siège social : 2, place Jean Millier, La Défense 6, 92400 Courbevoie – France – 529 221 749 RCS Nanterre



Raffinage Chimie  
Raffinerie de Donges

Ce document se décompose de la manière suivante :

1. Préambule,
2. Durée de la prolongation demandée,
3. Documents nécessaires à l'identification du demandeur,
4. Documents justifiant des capacités financières du demandeur,
5. Lettre d'engagement prévue à l'article L132-2 du Code Minier,
6. Caractéristiques essentielles du stockage,
7. Organisation et moyens pour l'exploitation des cavités,
8. Bilan d'exploitation,
9. Nature et volume des produits stockés,
10. Périmètres de stockage et de protection,
11. Notice d'impact.

Annexes

Nous restons à votre entière disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin, et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur,

Philippe BILLANT

PJ : 1 classeur + 1 clé USB